PZ/MZZ

#### **BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2016\_\_\_437 /PRES/PM/MESRSI/ MFPTPS/MINEFID portant création d'emplois à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso.

VISALF Nº 50372

# LE PRESIDENT DU BURKINA FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

**VU** la Constitution ;

VU le décret n°2016-001/PRES du 6 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre :

VU le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso;

VU la loi nº 025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime jurid que applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso;

- VU le décret n°2013-1066/PRES/PM/MESS du 20 novembre 2013 portant organisation du ministère des Enseignements secondaire et supérieur ;
- VU le décret n°2011-033/PRESS/PM/MESS/MRSI/MEF/MS du 7 février 2011 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalouniversitaires et des chercheurs et réglementation des fonctions d'assistant, d'enseignants à temps plein, d'attaché de recherche et d'ingénieur de recherche;
- VU le décret n° 2002-228/PRES/PM/MESSRS/MFB du 29 juillet 2002 portant érection de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT);
- VU le décret n°97-254/PRES/PM/MESSRS du 23 mai 1997 portant création de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB);
- VU les résultats de la 37<sup>e</sup> session des comités consultatifs interafricains (CCI) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), tenue du 13 au 23 juillet 2015 à Libreville au Gabon;

- Sur rapport du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation;
- Le conseil des ministres entendu en sa séance du 27 avril 2016;

## DECRETE

- ARTICLE 1: Il est créé à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso, au titre de l'année 2015 et pour le compte des inscrits sur la liste d'aptitude à la 37<sup>e</sup> session des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, douze (12) emplois répartis ainsi qu'il suit :
- 1. <u>trois (03) emplois de professeurs titulaires à l'Institut de développement rural (IDR)</u> répartis ainsi qu'il suit :
  - ✓ un emploi en pêche et océanographie,
  - ✓ un emploi en agro-pédologie et gestion des ressources naturelles,
  - ✓ un emploi en écologie.
- 2. neuf (09) emplois de maîtres assistants et maître assistant hospitalo-universitaire dont :
- quatre (04) emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences et techniques (UFR/ST) répartis comme suit :
  - ✓ un emploi en génétique-biologie moléculaire-génomique,
  - ✓ un emploi en biochimie (substances naturelles),
  - ✓ un emploi en informatique,
  - ✓ un emploi en biologie et écologie végétales ;
- deux (02) emplois à l'Unité de formation et de recherche en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (UFR/SJPEG) répartis comme suit :
  - ✓ un emploi en économie du développement ;
  - ✓ un emploi en mathématiques : algèbre (géométrie et topologie) ;
- un (01) emploi à l'Institut supérieur des sciences de la santé (IN.S.SA) en pneumophtisiologie;
- ❖ un (01) emploi à l'Institut de développement rural (IDR) en sociologie ;
- un (01) emploi à l'Ecole supérieure d'informatique (ESI) en informatique.

### **ARTICLE 2:**

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale et le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 mai 2016

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Vilida

### Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Clément Pengdwendé SAWADOGO

Filiga Michel SAWADOGO

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

